

310

6.213-62

COMMISSION chargée de l'examen de la proposition de loi, ADOPTÉE PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, relative à l'affichage électoral. (N° 51, année 1900.)

(Nommée le 13 mars 1900.)

MM.

- 1^{er} BUREAU : BASSINET.
- 2^e — PAUL STRAUSS.
- 3^e — DEANDREIS.
- 4^e — DE CASABIANCA.
- 5^e — PAUL GÉRENTE.
- 6^e — BÉRAUD.
- 7^e — BERNARD.
- 8^e — LEGLUDIC.
- 9^e — PAULIAC.



A

Réunion du 20 Mars 1900

Commission relative à l'officine

Président M. Bercaud
Secrétaire H. Bercaud
Rapporteur H. Thiers.

La séance est renvoyée à demain
mercredi 21 Mars — à 2 heures

Le Président
Bercaud

Le Secrétaire
Bercaud

2

Siège du 21 Mars

Adoption pure et simple du projet
de loi, avec réserves -

La commission se réunira vendredi
pour écouter lecture du rapport à 1h. 1/2.

Le Président
F. J. J. J.

Le Secrétaire
G. J. J. J.

Liama du 23 Mars

H. Straus, rapporteur, donne lecture de son rapport, qui est approuvé.

Le Président

Le Secrétaire

Strang